

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par :
Isabelle JARDRY
Service de coordination des politiques publiques
Et d'appui territorial
Bureau de l'environnement
Chef de bureau par intérim
Tél.: 05.45.97.62.54

Courriel: isabelle.jardry@charente.gouv.fr

Angoulême, le 6 octobre 2020

Madame,

Par courrier recommandé 1A 190 111 0528 4 du 25 août 2020, vous m'avez transmis une déclaration de transfert de l'autorisation d'exploiter délivrée le 16 avril 2018 pour le parc éolien «Les Lorettes» sur les communes de Brossac, Bardenac, Yviers et Saint-Vallier.

Il ressort de l'examen de votre dossier que le changement d'exploitant est réalisé entre la SA EOLE RES et une filiale créée à cet effet, la SARL C.E.P.E Les Lorettes. L'adresse de la filiale est la même que celle du siège social d'EOLE RES, seul le numéro de SIRET change (834 781 361 00011)

Vous avez fourni les informations nécessaires suivant les articles R.181-47 et R.516-1 du code de l'environnement dont les capacités techniques et financières.

Je prends donc acte de cette modification de l'exploitant, qui sera intégrée ultérieurement dans un arrêté complémentaire lors de la prise en compte éventuelle de modifications substantielles.

Je vous prie de croire, Madame, à toute ma considération.

P/La préfète et par délégation,

Le chef de service,

Gaëtan LE DØRZE

SARL C.E.P.E Les Lorettes Madame Jade APARIS 330 rue du Mourelet ZI de Courtine 84000 AVIGNON